

## Evaluation Initiale d'aptitude aux formations permis

B

CID - SIMULATED THE GOOD DRIVE

Réf de l'action : ECF R120.PR indice 04 du 29/04/2021 - ECF Le Pontbriand du 01/01/2025

**OBJECTIFS  
PROFESSIONNELS**

Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie B ;  
 Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires ;  
 Être capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du Code de la Route.

**PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS**

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie B (moins de 3,5 T),
- Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :
  - Au moins 15 ans, souhaitant débiter une formation dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite,
  - Au moins 17 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle,
  - Au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite supervisée,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

**AVERTISSEMENT**

- Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

**MODALITES ET DELAI D'ACCES**

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Délais d'accès à l'évaluation : immédiat à compter de la signature du Contrat sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

**MOYENS HUMAINS**

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire :

E-mail : [ecf.lepontbriand.laferte@bbox.fr](mailto:ecf.lepontbriand.laferte@bbox.fr)

Tél : 09 82 42 86 95

## MOYENS D'EVALUATION

- Evaluation réalisée en agence sur un simulateur de conduite « The Good Drive », véritable Serious Game développé par ECF en partenariat avec Renault (vidéo sur You Tube : <https://youtu.be/MJJwkv58fik>).
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : **Aucun**

## THEMES D'EVALUATION

- l'expérience de la conduite,
- la connaissance du véhicule,
- l'attitude à l'égard de la conduite et de la sécurité,
- les habiletés,
- la compréhension et la mémoire,
- la perception et l'émotivité.

## MODALITES D'EVALUATION

- L'évaluation est individuelle, elle s'articule autour de 4 exercices :
  1. 30 questions sur l'expérience de la circulation,
  2. 6 vidéos de détection des risques, le candidat sera amené à déplacer le curseur pour sélectionner la zone qui présente le plus grand risque,
  3. Installation au poste de conduite : ordonner les actions pour réaliser une bonne installation,
  4. 3 trajets à effectuer en suivant les consignes avec 2 essais.

## SANCTION VISEE

- Le Bilan d'évaluation restitué à l'élève fait apparaître :
  - les notes obtenues par critères,
  - le score total sur 100 points,
  - le nombre d'heures de formation proposé,
  - le nom, le numéro de l'autorisation d'enseigner et la signature du formateur,
  - Il sera annexé au contrat.

Organisme agréé Cf site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'Agence.

**EFFECTIFS** Une personne par simulateur The Good Drive (évaluation individuelle).

## HORAIRES

- Cf. site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'agence.

## DUREE DE LA PRESTATION

- Environ 45 minutes



## Evaluation Initiale d'aptitude aux formations permis

B

COP - VERTICITE

Réf de l'action : ECF R121.PR indice 03 du 29/04/2021 - ECF Le Pontbriand du 01/01/2025

**OBJECTIFS  
PROFESSIONNELS**

Être capable d'évaluer le niveau d'une personne à la conduite d'un véhicule de catégorie B ;  
 Être capable de déterminer le nombre d'heures de formation nécessaires ;  
 Être capable de répondre à l'obligation réglementaire des articles L213-2 et R213-3 du Code de la Route.

**PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS**

- Toute personne souhaitant conduire un véhicule entrant dans la catégorie B (moins de 3,5 T),
- Cette évaluation est obligatoire pour toute personne âgée de :
  - Au moins 15 ans, souhaitant débiter une formation dans le cadre de l'apprentissage anticipé de la conduite,
  - Au moins 17 ans, souhaitant débiter une formation traditionnelle,
  - Au moins 18 ans, souhaitant débiter une formation à la conduite supervisée,
- Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

**AVERTISSEMENT**

- Selon les articles R213-2 et R213-3 du Code de la Route, l'évaluation du niveau du candidat avant l'entrée en formation est obligatoire, tout comme le nombre prévisionnel d'heures de formation devant être précisé dans le contrat.

**MODALITES ET DELAI D'ACCES**

- Avoir satisfait aux prérequis,
- Environ 7 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

**MOYENS HUMAINS**

- Enseignants titulaires du Titre professionnel « Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière » ou d'un diplôme admis en équivalence et de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité.
- Personne en charge des relations avec le stagiaire :

E-mail : [ecf.lepontbriand.laferte@bbox.fr](mailto:ecf.lepontbriand.laferte@bbox.fr)

Tél : 09 82 42 86 95

## MOYENS D'EVALUATION

- Véhicule école équipé de doubles commandes,
- Piste,
- Fiche d'évaluation initiale « V.L ».
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires : **Aucun**

## THEMES D'EVALUATION

- Évaluer son niveau :
  - d'expérience en conduite (la route, la signalisation, la mécanique du véhicule et les motivations),
  - de détection du risque en situation de conduite,
  - sur l'installation au poste de conduite,
  - à comprendre et à mémoriser des consignes ainsi qu'à se corriger.

## MODALITES D'EVALUATION

- L'évaluation s'articule autour de questions orales et de tests pratiques sur le véhicule selon les thèmes d'évaluation.

## SANCTION VISEE

- La Fiche d'évaluation initiale « V.L » fait apparaître :
  - les notes obtenues par critères,
  - le score total,
  - le nombre d'heures de formation proposé,
  - le nom, le numéro de l'autorisation d'enseigner et la signature du formateur,
  - Il sera annexé au contrat.

Organisme agréé Cf site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'Agence.

## EFFECTIFS

- Une personne par véhicule (évaluation individuelle)

## HORAIRES

- Cf. site [www.ecf.asso.fr](http://www.ecf.asso.fr) de l'agence.

## DUREE DE LA PRESTATION

- 2 heures

